inspection académique
Val-de-Marne

éducation nationale

APPRENDRE À PORTER SECOURS

Reconnaître une situation d'urgence
Connaître les règles de base pour porter secours



Démarche et Outils
pour les Cycles 2 et 3

Groupe Apprendre à Porter Secours
CPC/CPD
Inspection Académique du 94
2009/2010

OUTILS

7 dossiers thématiques (en support papier et diaporama) afin de favoriser la mise en place de modules d'apprentissage des gestes d'urgence au sein des classes :

- situation 1 : intervenir en cas de plaie simple ;
- situation 2 : intervenir en cas de saignement de nez ;
- situation 3 : intervenir en cas de saignement abondant ;
- situation 4 : intervenir en cas de brûlure ;
- situation 5 : intervenir en cas de traumatisme à un membre ;
- situation 6 : intervenir en cas de traumatisme au dos ;
- situation 7 : intervenir auprès d'une victime inconsciente.

Dans chaque dossier :

- des documents à destination de l'enseignant (apport théorique, déroulement) ;
- des documents à destination des élèves (supports d'apprentissage, de mémorisation, et d'évaluation).

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La démarche concernant l'apprentissage des gestes de secours est basée sur celle proposée lors des sessions de Formation aux Premiers Secours. Elle se compose des étapes suivantes :

1) **Étude de cas**
   Présentation d'une image (dessin ou photo) aux élèves qui après observation doivent :
   - décrire la situation,
   - identifier les risques encourus par la victime,
   - indiquer éventuellement le résultat à atteindre (*exemple : arrêter le saignement*)

   Définition par l'enseignant de l'objectif à atteindre

2) **Démonstration des gestes en Temps Réel par l'enseignant**
   Présentation de l'ensemble de l'action attendue du sauveteur en présence d'un élève interprétant la victime (expliquer à la victime ce qu'elle doit faire et dire)

3) **Démonstration Commentée et Justifiée des gestes par l'enseignant**
   Réalisation des gestes (avec victime) en expliquant et justifiant chaque action.
   L'utilisation d'éléments visuels (schématisations, modélisations…) peut aider les élèves à comprendre certaines justifications.

4) Reformulation de la conduite à tenir par les élèves

Cette phase peut s'effectuer :

- en collectif, à l'oral,
- en groupes ou en individuel, en replaçant dans l'ordre les étiquettes des actions menées.

5) Entraînement aux gestes par groupes de trois

Au sein de chaque groupe : une victime, un sauveteur, un observateur.

L'observateur veille à la réalisation des bons gestes en s'aidant de la conduite à tenir définie aux points 3) et 4). Une fiche d'observation peut s'avérer nécessaire si la reformulation n'a été effectuée qu'en oral collectif.

L'enseignant circule de groupe en groupe pour rectifier immédiatement tout geste dangereux.

Après cet entraînement, une fiche de synthèse de la conduite à tenir est distribuée afin que les élèves mémorisent l'enchaînement des gestes.

6) Cas Concrets

Mise en place de « cas concrets » (scénarios) mettant en scène des situations simples avec une victime et un sauveteur pour :

- l'entretien et le réinvestissement des gestes appris,
- l'évaluation des compétences des élèves à reconnaître et agir face à différentes situations d'urgence.

Phases orales et écrites :

Lors des situations d'apprentissage, plusieurs choix sont possibles quant à la mise en place de phases orales ou écrites.

Au cours des études de cas, on visera le développement de la faculté d'analyse d'une situation ainsi que le relevé des représentations initiales des élèves :

Oral : description de la situation ;
identification de dangers éventuels ;
identification du risque encouru par la victime ;
proposition de gestes à pratiquer.

Écrit : rédaction de ces représentations ;
synthèse collective et/ou individuelle à la fin de laquelle sera spécifié l'objectif à atteindre *(exemple : arrêter le saignement).*

En phase de reformulation, on cherchera la mémorisation de la conduite à tenir face à la situation d'urgence choisie :

Oral : verbalisation des gestes pratiqués par l'adulte.

Écrit : remise en ordre chronologique d'étiquettes ;
association d'images séquentielles et d'étiquettes ;
rédaction de phrases retraçant la conduite à tenir.

Au choix de l'enseignant, deux types de traces écrites pourront être mis en place :

- individuelles (avec l'aide de l'adulte au cycle 2) ;
- collectives (travail en groupes, synthèse).